

La gestion des sinistres CRAC



3h30

Objectifs

Public

Prérequis

Programme

comprendre les spécificités de la convention et savoir appliquer les principaux mécanismes.

Professionnels de l'assurance, gestionnaires de contrat et de sinistres; métiers en lien avec le domaine de la construction (SAV, conducteurs de travaux, juristes d'entreprises...)

Evoluer dans le domaine de l'assurance, de l'immobilier ou de la construction.

I- Situer la convention dans son environnement juridique

Un texte favorisant la mise en pratique de la Loi Spinetta

Champ d'application de la convention : spécificités, seuils et plafonds

II- Comprendre les Mécanismes de la Convention

- a. La déclaration du sinistre
- b. la gestion des délais par l'assureur dommagesouvrage
- c. L'expertise du sinistre
- d. Le principe indemnitaire
- e. Présentation et gestion du recours entre assureurs

Moyens pédagogiques

- amont positionnement
- · durant la formation : support pédagogique remis stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas. logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour apprentissage un optimisé.

Méthodes d'évaluation

quiz

Modalités

Inscriptions: 06.86.98.87.21 ou formation@apixel-conseil.com



Clermont-Ferrand

5 avril 2024

tarif HT: 340 €



classes virtuelles

19 janvier 2024 9 avril 2024 12 septembre 2024

tarif HT: 257 €



Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.

